

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 29 septembre 2021

Sécurité des usagers

Le Loiret procède à l'élagage et l'enlèvement d'arbres morts dans le parc de Trousse-Bois à Briare

Pour assurer la sécurité des usagers, le Département du Loiret entreprend, à partir de début octobre, des coupes de branches et d'arbres morts situés dans le parc de Trousse-Bois à Briare, aux abords des chemins.

Suite à un état des lieux, de nombreux arbres morts ont été identifiés comme présentant un fort risque de chute.

294 arbres vont être élagués et 72 arbres seront enlevés. Les arbres concernés sont essentiellement des chênes, mais aussi quelques robiniers.

Les arbres seront laissés sur place et débités en morceaux de 1 m afin de favoriser les niches écologiques.

Certaines parties du parc ne seront pas accessibles au public le temps des travaux.

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr